

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUBEDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUBEDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Direction des Moyens Généraux - Acquisition de véhicules et matériels de voirie - Programme 2006 - Appel d'offres - Autorisation

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules et matériels de voirie (programme 2006) de la Communauté Urbaine de Bordeaux, notre Etablissement Public lance un Appel d'Offres Ouvert.

La Direction des Moyens Généraux a ainsi mis au point un dossier de consultation des entreprises sous forme d'un appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics. Il est composé de 10 lots, qui feront chacun l'objet d'un marché séparé.

Le détail des lots est le suivant :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Estimation en € HT</i>
1	Acquisition de 2 fourgons tôlés haut de 3.5 T de PTAC	44 314
2	Acquisition de 4 châssis « bibenne » de 3.5 T de PTAC	107 023
3	Acquisition de 2 châssis porteurs de 6 T minimum de PTAC équipés d'une carrosserie de type fourgon parallélépipédique	83 612
4	Acquisition d'un châssis porteur équipé d'une bibenne et d'une grue auxiliaire pour une charge utile de 3.5 T minimum	75 251
5	Acquisition d'un châssis porteur équipé d'une bibenne hydraulique et d'une grue auxiliaire pour une charge utile de 6 T minimum	83 612
6	Acquisition de 2 châssis porteurs de 16 T de PTAC équipés d'un bras hydraulique de classe 2	175 585
7	Acquisition d'un châssis porteur de 19 T de PTAC équipé d'une benne à déversement latéral et d'une grue auxiliaire à l'arrière de la benne	101 171

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Estimation en € HT</i>
8	Acquisition d'un tracteur porte outils 4x4 équipé d'une faucheuse débroussailleuse de 8.5 m	89 465
9	Acquisition d'un coffre à enrobés sur berce amovible de classe 2	21 739
10	Acquisition de 2 compresseurs d'air mobile diesel	13 629
Total de l'estimation € HT		795 401

Les détails d'exécution de chaque lot sont les suivants :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Délai d'exécution maximum imposé</i>
1	Acquisition de 2 fourgons tôlés haut de 3.5 T de PTAC	16 semaines
2	Acquisition de 4 châssis « bibenne » de 3.5 T de PTAC	16 semaines
3	Acquisition de 2 châssis porteurs de 6 T minimum de PTAC équipés d'une carrosserie de type fourgon parallélépipédique	18 semaines
4	Acquisition d'un châssis porteur équipé d'une bibenne et d'une grue auxiliaire pour une charge utile de 3.5 T minimum	20 semaines
5	Acquisition d'un châssis porteur équipé d'une bibenne hydraulique et d'une grue auxiliaire pour une charge utile de 6 T minimum	20 semaines
6	Acquisition de 2 châssis porteurs de 16 T de PTAC équipés d'un bras hydraulique de classe 2	20 semaines
7	Acquisition d'un châssis porteur de 19 T de PTAC équipé d'une benne à déversement latéral et d'une grue auxiliaire à l'arrière de la benne	20 semaines
8	Acquisition d'un tracteur porte outils 4x4 équipé d'une faucheuse débroussailleuse de 8.5 m	16 semaines
9	Acquisition d'un coffre à enrobés sur berce amovible de classe 2	14 semaines
10	Acquisition de 2 compresseurs d'air mobile diesel	10 semaines

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire.

L'opération est estimée à 795 401,00 € HT.

La dépense est prévue au Budget Principal de l'exercice 2006 sur les imputations suivantes :

- chapitre 21, article 21571, fonction 8210, CRB O100, programme VEB00

- chapitre 011, article 6156, fonction 0203, CRB AA10
- chapitre 011, article 6355, fonction 0203, CRB AA10

Compte tenu du montant estimé, l'appel d'offres sera de portée européenne.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- à signer le (ou les) marché(s) à intervenir avec le (ou les) prestataire(s) qui aura(ont) émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche des prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, en application de l'article 59, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35.I.1^{er} dudit Code,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises, comprenant le dossier de marché, est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13^{ème} étage de l'Hôtel Communautaire). Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ODETTE EYSSAUTIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
31 MARS 2006**

